

Chargé(e) de mission réseau rural et animation territoriale

le métier

L'animateur du réseau rural régional met en relation les acteurs du développement local pour faire avancer les projets dans les territoires ruraux.

Il organise des rencontres, anime des réunions et favorise les échanges entre les collectivités, les associations, les porteurs de projets et les partenaires publics. Son rôle est de créer du lien entre ces acteurs afin de partager les expériences, valoriser les initiatives locales et encourager l'innovation.

Il participe également à la diffusion d'informations sur les dispositifs de financement, notamment les fonds européens, et accompagne les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de leurs projets.

les compétences

- Connaissance des politiques de développement rural et des dispositifs publics
- Compréhension des mécanismes de financement européens et nationaux
- Capacité à organiser et animer des réunions ou des réseaux d'acteurs
- Aptitude à coordonner différents partenaires autour de projets communs
- Qualités de communication et de prise de parole en public
- Capacité à identifier et valoriser des initiatives innovantes
- Maîtrise des outils bureautiques et des outils de suivi de projets

les qualités

- Sens des relations humaines et du dialogue
- Esprit d'initiative et capacité à fédérer
- Organisation et rigueur
- Diplomatie et sens de la médiation
- Capacité à travailler en équipe et avec de nombreux partenaires
- Curiosité et intérêt pour les dynamiques territoriales

les formations

- Licence à master en développement territorial, aménagement du territoire, politiques publiques ou gestion de projets territoriaux, éventuellement en économie, géographie ou sciences sociales

référentiel métier territorial

- CNFPT : D2B/06 : chargé de développement territorial
- Fiche ROME : K1802 – Développement local

accès au métier en région

- Accès par voie de concours : catégorie B, A (filère administrative)
- Accès par voie contractuelle : forte expérience privilégiée



les femmes
au cœur de l'action
régionale

